

# Le Journal des Trois-Rivières

**CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE,**

REDIGÉ PAR UN  
Comité de Collaborateurs.

IN NECESSARIIS, UNITAS; IN DUBIIS, LIBERTAS; IN OMNIBUS, CHARITAS

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRE  
G. DESILETS & FRÈRE

Feuilleton du JOURNAL.

## LES MIRAGES D'OR.

VI

LE VOL D'ICARE

Tout me semble meilleur. Nadille me paraît plus sainte. Si tu savais combien mon enfant est beau, il se nommera Gildas-André Gildas comme tous les Kermol; André parce que mon beau-père porte ce nom, et que tu tiendras avec lui mon enfant sur les fonds du baptême. Nous ferons la fête là-bas dans la vieille église qu'entoure le cimetière, et l'abbé Bernard chantera son *nunc dimittis*! Nous quitterons Mont-Carlo dès que ma femme pourra supporter le voyage; et j'espère que ce sera la semaine prochaine. Je vous aime tous et je vous embrasse du fond de l'âme.

Nadille était robuste, elle se leva vite, et songea que Paris serait mille fois plus amusant que ce coin de l'Italie, puisqu'elle pourrait repaître dans le monde, et reprendre sa vie habituelle. Carlina comblée de cadeaux et payée royalement consentait à habiter Paris, et trois semaines après la naissance d'André, le vicomte et sa femme reprenaient possession de leur appartement. Nadille courut chez ses couturières, commanda des robes, donna deux diners et annonça trois bals travestis.

La surprise de Gildas fut mêlée d'une stupeur douloureuse. Il s'attendait à voir Nadille s'enfermer dans la vie intime et se concentrer son cœur sur un berceau. Mais Carlina eut ordre d'apporter l'enfant à certaines heures. On s'abonna à l'intention du bambin à un journal de modes spécial. Il dut être le baby le plus élégant de Paris Pomponné, couvert de soie et de dentelles il paraissait un luxueux joujou. Nadille le regardait, l'embrassait, le gardait un moment sur ses genoux puis le rendait à Carlina. Il se portait bien, cela suffisait.

Gildas essaya un reproche timide, Nadille se mit à rire.  
— Mais enfin, lui dit-elle, vous n'entendez pas me rendre esclave de cet enfant.

— Je me souviens d'avoir été le tyran de ma mère.  
— A la campagne, c'est charmant; mais à Paris! Autant m'enterrer tout de suite. D'ailleurs quand bien même je passerais mes jours et mes nuits penchée sur le berceau d'André, le comprendrait-il, m'en saurait-il gré? Mon cher Gildas, les enfants sont des égoïstes. Céder à leurs vœux est une sottise. Oh! je sais que bon nombre de femme pousse la maternité à outrance; qu'elle récompense un recipient elles plus tard? Tenez, vous-même qui me rappelez en guise de leçon que votre mère joua le rôle d'un ange penché sur votre berceau, l'avez-vous aimée assez pour la payer de ses veilles et de sa tendresse.

— Ma mère? je l'adore!  
— Naturellement. Et cependant le jour où une femme s'est placée entre vous et elle, Gildas, vous avez bravé les ordres du père et les pleurs de la mère pour vous attacher à la femme!

— Nadille!  
— Et vous ne gardiez pas même l'excuse de trouver dans cette jeune fille la perfection et l'idéal des qualités féminines. Coquette et mondaine, elle ne vous eût peut-être point sacrifié un bal! Voilà comme on aime sa mère: la leçon me suffit, et, soyez-en certain, je ne deviendrai jamais l'esclave de mon fils.

— Vous êtes injuste et cruelle. Nadille.  
— La vérité blesse parfois, mon ami.  
— Vous appartient-il de me reprocher une faute que votre beauté justifie?

— Moi! je ne vous reproche rien, Gildas, je constate. En sacrifiant mes plaisirs à ce petit être muet qui fixe sur moi des yeux vagues, et ne me reconnaît point encore, je ferais un métier de dupe. Je l'aime beaucoup. On aime toujours son enfant; mais on n'est pas tenu de s'oublier soi-même.

— Et, si je vous demandais, Nadille, de partir au printemps pour Lézardau?  
— Qu'est-ce que cela me fait, une fois le grand prix couru.

— Vous trouveriez donc des obstacles s'il s'agissait de quitter Paris apparemment?  
— Naturellement, mon ami. Oh! ne faites pas cette moue étrange, Gildas, jamais vous ne parviendrez à me métamorphoser en campagnarde. Je suis Parisienne du chapeau à bottines. Les chiffons sont ma vie. Les salamandres vivent dans le feu, moi, j'ai besoin des orchestres et des lumières durant les nuits de gala. Si je ne suis point la femme de vos rêves, il fallait prévoir que vous ne

me changeriez pas. Vous ai-je trompé d'ailleurs? Non! la Syrène de Dinard reste la Syrène de Paris. Voilà tout. Et si je changeais, qui sait si vous me chéiriez aussi passionnément.

— Aussi passionnément et plus profondément encore.  
— Vous ne raisonnez point de la sorte autrefois.

— Autrefois, je n'avais pas d'enfant.  
— Et vous en concluez?  
— Je ne conclus rien, Nadille, mais vos réponses me glaçant.

— C'est absolument l'effet que les sermons me produisent! Assez d'homélies pour un jour, voulez-vous? Nous allons au bal ce soir, car je sens que je deviendrais laide à écouter vos leçons de morale. Je vous aime autrement que vous ne m'aimez, voilà tout.

Gildas soupira et quitta le boudoir de sa femme.  
En gagnant son appartement il trouva Carlina, prit l'enfant à qui elle parlait en riant dans cette douce langue du Si, et resta longtemps près du cher mignon couvant des yeux cette petite tête blonde, et s'étonnant que Nadille ne surprit point au fond de son regard l'étincelle de l'intelligence et de l'amour.

Les jours se suivirent remplis pour la jeune femme par les mêmes occupations frivoles. Jamais elle ne s'était sentie plus heureuse, car jamais elle ne dépensa l'argent d'une façon si prodigue, l'Union universelle montait toujours; cependant un soir, après le dîner, M. du Fréty prit sa fille à l'écart et lui demanda:  
— Veux-tu que je vende tes actions de l'Umon.

— Certes non, répondit Nadille, elles montent encore.  
— C'est vrai, mais en somme ce sont des actions sans base solide; un ouragan financier peut en détruire subitement la valeur fictive. J'ai réalisé à trois mille francs. Je crois sage de vendre.  
— J'attendrai qu'elles aient atteint quatre mille francs.

— J'ai le flair des financiers, continua le Fréty, tu as tort.  
— Quelles raisons y a-t-il pour que la baisse arrive?

— Celle-ci, la hausse prend les proportions de la folie.  
— Je verrai, dit Nadille.  
On vint la chercher pour une valse, elle s'éloigna.

Durant le bal, elle ne songea plus à l'avertissement de son père, mais au matin en s'éveillant elle y pensa. Jusqu'à ce jour du Fréty avait eu pour les affaires tact auquel il devait sa fortune. En réalisant la veille les actions de l'Union universelle, il encaissait un bénéfice considérable, et de fait peut-être ne fallait-il point pousser trop loin les convoitises.

— Certainement je vendrai! répéta Nadille.  
Le bijoutier vint lui montrer une parure, et la jeune femme calculant d'après la hausse progressive de ses valeurs conclut qu'en deux jours elle pourrait gagner les émeraudes qui la tentaient. Elle garda la parure, sans remords, puis elle s'occupa de sa toilette du soir. Elle devait assister à un bal travesti. Le costume choisi par elle était celui d'une prêtresse du soleil au moment de la conquête du royaume des Incas. Elle pouvait se parer de tous ses bijoux. Sa tête charmante pliait sous le poids des diamants; ses bracelets montaient jusqu'au coude, et ses colliers descendaient jusqu'à sa ceinture. Ainsi parée elle était éblouissante.

Gildas, en venant la prendre, s'arrêta émerveillé. Elle lui jeta un sourire de triomphe, s'enveloppa d'un manteau de renard bleu et entoura sa tête d'une dentelle; comme elle traversait l'antichambre, elle croisa Carlina effarée.  
— Qu'avez-vous donc? demanda Nadille.

— Le bambino a des convulsions.  
Gildas s'arrêta.  
— Des convulsions! répliqua Nadille, toujours de grands mots! Cet enfant est nerveux, très nerveux! Qu'y puis-je! envoyez le valet de chambre chercher le médecin. Je reviendrai de bonne heure.

— Nadille, restons! s'écria Gildas.  
— Mon cher ami, vous me permettez au moins de montrer mon costume, il est assez réussi pour cela.

— Mais l'enfant?  
— La nourrice suffit pour exécuter les prescriptions du docteur.

Elle reprit le bras de Gildas et l'entraîna.  
Pour la première fois celui-ci sentit au cœur une horrible morsure. Nadille n'aimait point son enfant puisqu'elle ne lui sacrifiait pas une fête... Et lui-même? Sa tête brûlait! Il paraissait si préoccupé qu'un de ces amis lui serrant la main en descendant:

— Rien de nouveau?  
— Rien! répondit Gildas.  
Au même moment Nadille saluait la

baronne de Lestoc dont les fêtes gardaient le privilège d'attirer tout Paris.  
— Oh! chère belle! dit-elle avec effusion, vous ne savez pas combien je suis heureuse de vous voir. C'est que vraiment depuis deux heures on n'entend parler que de catastrophes... Vous avez vendu? Oh? vous être très forte, vous! Ce n'est pas comme la comtesse de Nardi à qui il reste ses beaux yeux pour pleurer. Caroline Lentz perd deux millions, plus qu'elle ne possédait sans aucun doute. Quelle débâcle! ma chère, quelle débâcle! Sans compter que tout ceci va faire grand tort à mon bal. On n'est guère d'humeur à valser quand on a perdu à la Bourse.

— Que voulez-vous dire? demanda Nadille vaguement inquiète.  
— Votre père ne vous a point appris la nouvelle?  
— Non, je ne sais rien! rien!

(A continuer).

### PRIX

DÉCERNÉS AUX ÉLÈVES DU

### Seminaire St Joseph des Trois-Rivières

LE 25 JUIN 1885.

Vingt-cinquième année.

(Suite et fin)

Version anglaise.—1er Prix: Mr John Bourgeois; 2e Prix: Mr Edouard Provancher.

Ment hon: MM. Eugène Sicard; Joseph Richard; Arthur Charest; Arthur Carufel; Arthur Héroux.

Lecture anglaise et prononciation.—1er Prix: Mr Joseph Ryan; 2e Prix: Mr Jean Baribeau.

Ment hon: MM. Eugène Sicard; John Bourgeois; Edouard Provancher; Arthur Panneton; Arthur Héroux.

Arithmétique.—1er Prix: Mr Edouard Provancher; 2e Prix: Mr Lazare Villeneuve.

Ment hon: MM. Arthur Héroux; Joseph Richard; Thomas Beaudoin; Omer Bêliveau.

Thème des livres.—1er Prix: Mr Edouard Provancher; 2e Prix: Mr Thomas Beaudoin.

Ment hon: MM. Arthur Carufel; Joseph Richard; Omer Bêliveau; Arthur Héroux; Arthur Charest; J. B. Bérard.

Histoire du Canada.—1e Prix: Mr Arthur Héroux; 2e Prix: Mr Eugène Sicard.

Ment hon: MM. John Bourgeois; Edouard Provancher; Thomas Beaudoin; Eugène Chevalier.

Géographie.—1er Prix: Mr Edouard Provancher; 2e Prix: Mr Arthur Héroux.

Ment hon: MM. Arthur Carufel; Lazare Villeneuve; Joseph Richard; Arthur Charest; Eugène Chevalier.

Dessin.—1er Prix: Mr Charles Albœuf; 2e Prix: Mr Antoine Normand; 3e Prix: Mr Joseph Richard.

Ment hon: MM. Alexis Caron; Edouard Provancher; Joseph Ryan; Arthur Carufel; Edmond Morrissette; Hercule Houde.

Calligraphie.—1er prix: Mr Joseph Ryan; 2e Prix Mr Hercule Houde.

Ment hon: MM. Edouard Godin; Jos Richard; Arthur Héroux; Alexis Caron; Arthur Panneton.

### CLASSE DE SIXIÈME.

Excellence.—1er Prix: Mr Arthur Lassalle.

Ment hon: MM. Henri Gagnon; Adélaïde Lamy; Auguste Lelaidier et Pierre Plamondon.

Instruction religieuse.—1e Prix: Mr Arthur Gélinas; 2e Prix: Mr Pierre Plamondon.

Ment hon: MM. Albert Lassalle; Adélaïde Lamy; Henry Gagnon et Charles Daviau.

Grammaire française.—1er Prix: Mr Arthur Gélinas; 2e Prix Mr. Henri Gagnon.

Ment hon: MM. Albert Lassalle; Adélaïde Lamy; Adélaïde Héroux et Auguste Lelaidier.

Exercices orthographiques.—1er Prix: Mr Henri Gagnon; 2e Prix Mr Albert Lassalle.

Ment hon: MM. Arthur Gélinas; Gérin Normand; Pierre Plamondon et Auguste Lelaidier.

Analyse logique.—1er Prix: Mr Henri Gagnon; 2e Prix Mr Albert Lassalle.

Ment hon: MM. Arthur Gélinae; Gérin Normand; Louis Caron et Pierre Plamondon.

Analyse grammaticale.—1er prix Mr Albert Lassalle; 2e Prix; Ma Henri Gagnon.

Ment hon: MM. Auguste Lelaidier; Pierre Plamondon; Arthur Gélinas; Emile Montour et Gérin Normand.

Amplification française.—1er Prix: Mr Albert Lassalle; 2e Prix: Mr Arthur Gélinas.

Ment hon: MM. Gérin Normand;

Charles Daviau; Henri Gagnon; et Auguste Lelaidier.

Cours anglais & Grammaire anglaise. 1er Prix: Mr Arthur Gélinas; 2e Prix: Mr Henri Gagnon.

Ment hon: MM. Albert Lassalle; Louis Caron; Charles Daviau; Auguste Lelaidier; Charles Frigon.

Thème Anglais.—1er Prix: Mr Arthur Gélinas; 2e Prix: Mr Louis Caron.

Ment hon: MM. Albert Lassalle; Henri Gagnon; Auguste Lelaidier; Charles Frigon; Pierre Plamondon.

Version anglaise.—1er Prix: Mr Albert Lassalle; 2e Prix: Mr Arthur Gélinas.

Ment hon: MM. Louis Caron; Georges Bourgeois; Charles Frigon; Auguste Lelaidier.

Arithmétique.—1er Prix: Mr Adélaïde Lamy; 2e Prix: Mr Arthur Gélinas.

Ment hon: MM. Louis Caron; Albert Lassalle; Henri Gagnon & Gérin Normand.

Thème des livres.—1er Prix: Mr.

2e Prix: Mr.

Ment hon: MM.

Histoire ecclésiastique.—1er Prix: Mr Albert Lassalle; 2e Prix: Mr Auguste Lelaidier.

Ment hon: MM. Adélaïde Lamy; Henri Gagnon; Arthur Gélinas; Pierre Plamondon; et Chs Daviau.

Géographie.—1er Prix: Mr Arthur Gélinas; 2e Prix: Mr Henri Gagnon.

Ment hon: MM. Adélaïde Lamy; Auguste Lelaidier; Pierre Plamondon; & Albert Lassalle.

Dessin.—1er prix: Mr Emile montour; 2e prix: Mr Charles Frigon.

Ment hon: MM. Jules Desilets; Jos. Deschene; Charles Daviau; Joseph E. Dufresne; Arthur Comtois.

Calligraphie.—1er prix: Mr Charles Frigon; 2e prix: Mr Jules Desilets.

Ment hon: MM. Charles Daviau; Jos. Deschene; J. Bpt. Trahan; Philippe Rocheleau.

### CLASSE DE SEPTIÈME.

Excellence.—1er prix: Mr Alfred Trudel; 2e prix: Mr Adolphe Desilets.

Ment hon: MM. Armand Genest; Jos. Bureau; Henri Paquin; Laurent Lavigne; Joseph Dufresne.

Instruction religieuse.—1er prix: Mr Alfred Trudel; Mr Armand Genest.

Ment hon: MM. Clodion marchand; Joseph Bureau; Ulric Marcotte; Laurent Lavigne; Adolphe Desilets; Henri Paquin; Alfred Richard; Octave Camirand; Joseph Jourdain.

Grammaire française.—1er prix: Mr Alfred Trudel; 2e prix: Mr Adolphe Desilets.

Ment hon: MM. Armand Genest; Joseph Bureau; Henri Paquin; Clodion marchand; Ulric Marcotte; Laurent Lavigne; Joseph Dufresne; Octave Camirand.

Exercices orthographiques.—1er prix: Mr Laurent Lavigne; 2e prix: Mr Alfred Trudel.

Ment hon: MM. Armand Genest; Adolphe Desilets; Joseph Bureau; Joseph Dufresne; Henri Paquin; Octave Camirand; Edouard Gervais; Clodion marchand; Richard Alfred.

Analyse grammaticale.—1er prix: Mr Laurent Lavigne; 2e prix: Mr Alfred Trudel.

Ment hon: MM. Armand Genest; Adolphe Desilets; Joseph Bureau; Clodion marchand; Ulric Marcotte; Joseph Dufresne.

Amplification française.—1er prix: Mr Adolphe Desilets; 2e prix: Mr Armand Genest.

Ment hon: MM. Alfred Trudel; Gédéon Hélie; Donat Thérien; Clodion marchand; Joseph Bureau; Joseph Dufresne; Laurent Lavigne.

Cours anglais et grammaire anglaise. 1e Prix: Adolphe Desilets; 2e Prix Mr Alfred Trudel; 3e Prix: Mr Armand Genest;

Ment hon: MM. Alfred Trudel; Gédéon Hélie; Henri Paquin; Joseph Dufresne.

Thème anglais.—1er Prix: Mr Adolphe Desilets; 2e Prix: Mr Alfred Trudel.

Ment hon: MM. Armand Genest; Gédéon Hélie; Louis morin; Clodion marchand; Henri Paquin.

Version anglaise.—1er prix: Mr Adolphe Desilets; 2e prix Mr Armand Genest.

Ment hon: MM. Alfred Trudel; Henri Paquin; Joseph Bureau; Joseph Dufresne; Gédéon Hélie; Edouard Gervais.

manuel de Phrases anglaises.—1er prix: Mr Adolphe Desilets 2e Mr Armand Genest.

Ment hon: MM. Alfred Trudel; Gédéon Hélie; Louis morin; Clodion marchand; Henri Paquin; Joseph Dufresne.

Lecture anglaise et prononciation.—1er prix: Mr Adolphe Desilets; 2e Prix:

Mr Armand Genest; 3e prix: Alfred Trudel; ment hon: MM. Gédéon Hélie; Louis Morin; Laurent Lavigne; Joseph Bureau.

Arithmétique.—1er prix: Mr Alfred Trudel; 2e prix: Mr Adolphe Desilets.

Ment hon: MM. Armand Genest; Louis Morin; Joseph Dufresne; Ulric Marcotte; Clodion marchand; Alfred Richard; Laurent Lavigne.

Calcul mental.—1er prix: Alfred Trudel.

Ment hon: MM. Adolphe Desilets; Laurent Lavigne; Armand Genest; Louis Morin; Joseph Dufresne; Ulric Marcotte.

Histoire sainte.—1er prix: Mr Joseph Bureau; 2e prix: Mr Adolphe Desilets.

Ment hon: MM. Henri Paquin; Alfred Trudel; Gédéon Hélie; Joseph Dufresne; Ulric Marcotte; Alfred Richard; Laurent Lavigne; Armand Genest.

Géographie.—1er prix: Mr Alfred Trudel; 2e prix: Mr Ulric Marcotte.

Ment hon: MM. Adolphe Desilets; Armand Genest; Clodion marchand; Joseph Bureau; Laurent Lavigne; Octave Camirand; Joseph Dufresne; Gédéon Hélie; Alfred Richard.

Calligraphie.—1er prix: Mr Armand Genest; 2e prix: Adolphe Desilets.

Ment hon: MM. Adolphe Trudel; Jos. Bureau; Arthur Bergeron; Clodion marchand; Octave Camirand.

### CLASSE DE HUITIÈME.

Excellence.—1er prix: M. Alfred Comtois.

Ment hon: MM. Jules Dufresne.

Sagesse et application.—1er prix: Mr Alfred Comtois; 2e prix Mr Avila Lacerte.

Ment hon: MM. Ulric miller; Jules Dufresne Philippe Bettez.

Instruction religieuse.—1er prix: Mr Jules Dufresne; 2e prix: Alfred Comtois.

Ment hon: M. Ulric martel; Ulric miller; Avila Lacerte.

Grammaire française.—1er prix Mr Jules Dufresne; 2e prix: Alfred Comtoi.

Ment hon: MM. Ulric martel; Ulric miller.

Exercices orthographiques.—1er prix: Mr Ulric miller; 2e prix: Mr Jules Dufresne.

Ment hon.: MM. Alfred Comtois Avila Lacerte.

Amplification française.—1er prix: Mr Ulric miller; 2e prix: Mr Jules Dufresne.

Ment hon.: MM. Ulric martel; Philippe Bettez.

Lecture française.—1er prix: Mr Jules Dufresne; 2e prix: Mr Ulric miller.

Ment hon.: MM. Ulric martel; Alfred Comtois.

Grammaire anglaise.—1er prix: Mr Ulric martel; 2e prix: Mr Ulric miller.

Ment hon.: Mr Alfred Comtois.

Version anglaise.—1er prix: Mr Ulric miller; 2e prix: Mr Jules Dufresne.

Ment hon.: M. Philippe Bettez.

manuel de phrases anglaises.—1er prix: Mr Ulric miller; 2e prix: Mr Alfred Comtois.

Ment hon.: MM. Ulric martel; Philippe Bettez.

Lecture et prononciation anglaise.—1er prix: Mr Ulric miller; 2e prix: Mr Ulric martel.

Ment hon.: MM. Alfred Comtois; Philippe Bettez.

Arithmétique.—1er prix: Mr Ulric miller; 2e prix: Mr Jules Dufresne.

Ment hon: MM. Alfred Comtois; Philippe Bettez; Avila Lacerte.

Calcul mental.—prix: Mr Ulric miller.

Ment hon. MM. Jules Dufresne; Alfred Comtois.

Géographie.—1er prix. Mr Ulric Miller 2e Prix: Mr Jules Dufresne.

Ment hon. MM. Ulric Martel; Alfred Comtois; Avila Lacerte; Philippe Bettez.

Calligraphie.—1er prix. Mr Nestor Desilets; 2e prix. Mr Ulric miller.

Ment hon. MM. Jules Dufresne; Avila Lacerte.

### CHANT ET MUSIQUE.

Chant grégorien.—1er prix: Mr Euchariste Héroux; 2e prix: Mr Léon Lamothe. Ment. hon.: MM. Nérée Desilets, Pierre Milette; Edouard Piché; Ulric Chapdelaine; Narcisse Auger; Joseph melançon. Musique vocale.—1er prix: Mr Euchariste Héroux; 2e prix: Mr Nérée Desilets; 3e prix: Mr Joachim Caron.

LES TROIS-RIVIERES



JEUDI 9 JUILLET 1885

ELECTIONS MUNICIPALES

La lutte est enfin terminée. Nos amis ont noblement fait leur devoir...

Nous nous flattons que les véritables intérêts de la ville seront dignement représentés...

La lutte a été l'une des plus vives qui se soit faite depuis longtemps en cette ville... C'est dans ces conditions que les amis de l'hon. Malhiot ont fait la lutte sur tous les points...

Quant à ces derniers, ils auront par leur conduite honorée au Conseil, l'occasion de répondre à la grande confiance que le public vient de leur témoigner.

Nous devons aussi des remerciements à MM. S. Dumoulin et J. B. L. Houde, qui dès l'origine ont généreusement refusé de venir sur les rangs...

Voici l'état officiel de la votation; Extrait du relevé officiel des votes donnés aux élections municipales de 1885.

POUR LA MAIRIE

Table with 3 columns: Name, Malhiot votes, Panneton votes. Includes St. Louis, Ste. Ursule, Notre-Dame, St. Philippe.

ECHEVINS

QUARTIER ST. LOUIS. (deux à élire) Bournival, Dusault, Lajoie.

QUARTIER STE. URSULE. (deux à élire) Reynar, Martel, Brunelle, Hubert.

QUARTIER NOTRE-DAME. (un à élire) Héti, Lymburner, Panneton.

QUARTIER ST. PHILIPPE. (un à élire) Teasdale, Lacroix.

Après la votation, au comité central, de chaleureux discours de remerciement ont été adressés aux électeurs...

Le soir de la votation nous en avons fait connaître le résultat à l'Hon. Malhiot par une dépêche.

G. DESILETS, Trois-Rivières,

Veuillez remercier les amis et tous les citoyens des Trois-Rivières, de l'honneur qu'il m'ont fait.

Les \$50,000

Nous croyons avoir suffisamment démontré dans notre dernier numéro que les efforts déjà tentés devant le Conseil de Ville pour obtenir les \$50,000 et les efforts plus grands encore faits par les mêmes hommes pour s'emparer de la Mairie et de la Majorité du Conseil nous justifiaient de nous être fait l'écho des appréciations du public sur cette affaire.

Panneton repoussant catégoriquement pour lui même toute participation de près ou de loin dans cette affaire...

Comme nous voulons avant tout être juste et ne laisser place à aucun soupçon, nous croyons devoir revenir sur cette explication et ajouter que nous n'avions aucune accusation personnelle et directe à faire sur ce point contre M. Panneton...

Courrier

Le fameux chef sauvage, Gros-Ours, qui tenait encore compagnie au Nord-Ouest et que les troupes n'avaient pu rejoindre vient d'être fait prisonnier sans coup férir.

Cela met absolument fin à l'insurrection. Le correspondant du Globe, télégraphie de Prince Albert, en date du 5:

Je viens de voir Gros-Ours, qui est arrivé ici, hier soir, avec son fils âgé de 12 ans et un des conseillers, nommé Kakenpaton. Ils ont été arrêtés hier, par le sergent Gagnon de la police montée, près de Carlton.

Après quelques recherches, Gagnon les trouva. Gros-Ours ne voulait pas d'abord s'en aller avec la police, mais à la fin il consentit, disant qu'il voulait voir le "Gros Ogema, quand même."

Quant à ces derniers, ils auront par leur conduite honorée au Conseil, l'occasion de répondre à la grande confiance que le public vient de leur témoigner.

Nous devons aussi des remerciements à MM. S. Dumoulin et J. B. L. Houde, qui dès l'origine ont généreusement refusé de venir sur les rangs pour éviter toute division.

Après le départ du vapeur, la plus grande partie de la bande retourna sur la rive nord pendant que Gros-Ours et ses deux compagnons traversaient vers le sud. Un courrier est arrivé de Carlton, aujourd'hui disant que la bande de Gros-Ours est rendue au Lac aux Canards. Il y en a cinquante qui sont là et un plus grand nombre encore est en marche.

Le choléra fait d'épouvantable ravages en Espagne. Le télégraphe nous apprend que mardi de cette semaine il y a eu dans toute l'Espagne 1,467 cas et 660 décès, et évidemment ces chiffres sont encore audessous de la réalité.

Les travaux pour fortifier le Bosphore ont été discontinués, vu qu'on ne craint plus le danger d'une guerre contre la Russie et l'Angleterre.

L'Université Laval à Québec, a failli être détruite par le feu samedi soir. Le feu avait pris dans la caves, heureusement que les pompiers sont arrivés à temps.

Le procès de Riel est commencé à Regina.

Le Manitoba du 2 juillet nous apporte le récit de nouvelles atrocités, commises après la bataille de Batoche, contre des Métis blessés, par des soldats de l'armée canadienne.

LE BAZAR DE BATISCAN

Le Bazar de Batiscan commencé le 5 juillet se terminera le 19 du courant. Le but du Rév. Messire Thibodeau est de se procurer des cloches pour l'église paroissiale.

L'après-midi de dimanche prochain sera particulièrement intéressante; Mr Chas. Thibault, l'orateur canadien, si bien connu en Amérique, y fera un discours.

Hâtons-nous de nous rendre à Batiscan, l'aumône n'empauvrit jamais; donc prions à Dieu en donnant pour des œuvres de religion.

Chaque soir il y a chant et musique au Bazar et les Dames organisatrices rivalisent de zèle pour bien accueillir les visiteurs.

Pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré.

Le pèlerinage de la paroisse de Champlain à Ste-Anne de Beaupré aura lieu le 22 courant, par le vapeur l'Etoile, capt. Paquet.

Départ de Champlain le 22 à 7 1/2 heures du matin, arrêt à Batiscan. Prix du passage \$1.00.

Les Résolutions au sujet de la ligne courte.

Sir Hector Langevin a donné aux communes les explications suivantes relatives à ces résolutions qui ont été acceptées en comité général:

"Sir Hector rappelle que la politique du gouvernement et du Parlement ne consistait pas à amener le Chemin de fer du Pacifique canadien de la Colombie à la cité de Montréal seulement mais de l'étendre jusqu'à Québec et les provinces Maritimes.

La première résolution comporte un aide additionnel à la voie projetée de la Rivière Ouelle P. Q. à Edmunston, N. B. distance de 83 milles. Cette voie a été subventionnée, il y a trois ans au montant de \$3,000 par mille pour vingt-sept milles seulement.

La ligne courte par le sud du St-Laurent aux ports maritimes est la deuxième. Des explorations en tous sens ont été faites et cinq lignes possibles ont été trouvées. La plus courte est celle via Mattawamkeag et Mattavam jusqu'à Salisbury pour laquelle le gouvernement se propose d'accorder un subsidie de \$250,000, par année pendant 20 ans et nécessitera la construction de 21 1/2 milles de chemin de fer.

La distance par cette route de Montréal à St-André sera de 430 milles contre 578 milles par la route de Québec et Saint-Roch et 543 par la route de Québec et Saint-Charles. A dire vrai cette dernière voie ne peut être construite entièrement sur le territoire Canadien.

La distance de Montréal à Portland n'étant que de 397 milles, il serait impossible que les ports canadiens puissent soutenir la concurrence que pourrait lui faire celui de Portland, vu que la voie la plus courte sur le territoire canadien est de 578 à St-André. On a prétendu avoir trouvé une nouvelle ligne passant par Québec. Je l'ai examinée et j'ai constaté que sur différents points, cette ligne s'écartait de 86 milles d'une ligne droite tirée de Montréal aux ports de l'Est, tandis que la ligne de Mattawamkeag ne s'en écarte pas de 20 milles.

En d'autres termes, la ligne de Mattawamkeag forme la base d'un triangle dont les deux autres côtés sont représentés par la ligne passant en entier sur le territoire canadien. Elle est donc la plus courte et s'impose à ceux qui entendent se baser sur les faits.

La troisième partie des résolutions se rapporte à l'extension du Pacifique jusqu'à Québec. A sa dernière session le parlement a pourvu à cette extension en offrant de l'aide au Pacifique pour lui permettre de s'arranger avec le Grand-Tronc et de leur louer le chemin de fer du Nord ou de construire une nouvelle ligne.

La compagnie du Pacifique n'a accepté ni l'une ni l'autre de ces deux alternatives, vu l'insuffisance de la subvention. Connaissant le désir du parlement de sonder la ligne transcontinentale à Québec, le gouvernement propose d'augmenter la subvention en vue d'en arriver à ce résultat désirable.

Cette proposition implique une modification des résolutions. Dernièrement le gouvernement est entré en négociations avec la compagnie du Pacifique et celle du Grand-Tronc, au sujet du transfert du chemin de fer du Nord par le Grand-Tronc au Pacifique. La compagnie du Grand-Tronc a déclaré au gouvernement qu'elle était prête à transférer à celle du Pacifique le chemin du Nord et celui de la Jonction Jacques-Cartier à certaines conditions de paiement, et moyennant le remboursement des sommes payées par elle pour l'achat d'obligations et pour les améliorations faites sur le chemin.

Le but de la congrégation, qui est une société toute religieuse, est de rendre un culte d'honneur et de gloire à la Très Sainte Vierge en imitant Notre Seigneur Jésus-Christ qui dans son jeune âge se laissait diriger par elle et lui obéissait. S'enroler sous la bannière de Marie c'est s'assurer le ciel, car il est dit que le vrai serviteur de Marie ne saurait périr. On ne saurait trouver une société plus avantageuse, plus consolante, plus bienfaisante que la Congrégation. Messieurs les jeunes gens sont tous invités sans distinction de condition à

NECROLOGIQUE

Mr Jules Moreau, entrepreneur menuisier de cette ville, décédait, samedi dernier 4 Juillet 1885, dans l'avant midi, au milieu de sa famille, à l'âge de 61 ans, des suites d'une longue et douloureuse maladie.

Né à Bécancourt, le 21 novembre 1824; il partait, jeune encore, pour Troy, N. Y. ou il séjourna plusieurs années, une de ses sœurs Mde Messier et un de ses frères demeurèrent encore en cette ville. Ayant perdu son épouse Dame Flavie Thibault, il revint aux Trois-Rivières, et y épousa en 1862, Delle Eléonore Cormier.

Il laisse plusieurs enfants, dont deux MM. Arlt et Alexandre, sont étudiant en théologie, au Grand Séminaire.

Il était cousin de Mgr Z. Moreau, évêque de St. Hyacinthe, et de A. Moreau, curé de St David, Mr Moreau a toujours été chante à la Cathédrale, et il fut l'un des premiers Tertiaires de St François, en cette ville.

C'était un citoyen intègre, un homme d'une foi rare, donnant toujours l'exemple de toutes les vertus, animé d'un grand dévouement à l'Eglise et à la patrie, sa probité, sa bonté le faisaient aimer de tous.

La mort laisse des regrets et des espérances; des regrets, en voyant disparaître de cette terre, un juste; des espérances, en pensant qu'il est allé au ciel, recevoir une couronne d'éternelle félicité.

Les funérailles ont eu lieu mardi dernier, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, qui prouvent combien le défunt était aimé et estimé de ceux qui l'ont connu durant son séjour sur la terre.

Pie Jesu Domine dona ei requiem.

A la Baie du Febyre le 29 Juin dernier Mademoiselle Catherine Narcisse Lozeau, à l'âge de 84 ans. Mademoiselle Lozeau appartenait à l'ancienne famille seigneuriale de ce nom si bien connue dans Nicolet et Yamaska.

Elle a succombé à une longue maladie soufferte avec la plus grande résignation et le plus beau courage chrétien.

Malgré son grand âge, Mademoiselle Lozeau avait conservé toute l'affabilité et la distinction qui lui avaient acquis depuis si longtemps les sympathies de tous.

Et dans la gestion de ses affaires financières qu'elle n'a cessé de surveiller, elle savait se rendre agréable à tous ceux qui avaient à traiter avec elle.

En somme elle emporte avec elle dans la tombe, les éloges et les regrets de toute la population au milieu de laquelle elle a reçu.

UNE FLEUR DE PLUS AU PARADIS

Mardi le 7 courant à quatre heures moins dix minutes A. M. s'éteignait doucement dans les bras de sa famille éplorée, Mademoiselle Marie, fille du Docteur Georges Fleury de St Léon.

Après quelques mois de maladie, elle succombait à une Phytisie pulmonaire, âgée seulement de 20 ans, 2 mois et 13 jours.

Melle Marie Fleury a pris son instruction chez les Dames Ursulines des Trois-Rivières où elle fut toujours une élève modèle. Humble violette elle répandit ensuite au sein de sa famille les doux parfums de ses aimables vertus: Piété douce et sincère, amabilité constante, dévouement généreux.

Le divin Jardinier s'est hâté de transplanter dans son céleste parterre cette tendre fleur dont un monde séducteur pouvait ternir l'éclatante beauté.

Allez d'une fleur de plus au Paradis. Offrez à nos prières avec ceux des Elus.

En cette ville, hier matin, Joseph Henri Antonio, enfant de A. J. Tessier, Ecr. chef de Gare du Chemin du Nord, à l'âge de 5 mois.

La Presse est priée de reproduire.

NOUVELLES LOCALES

Pour l'avantage des étrangers qui se trouvent en cette ville les dimanches et les fêtes, nous publions l'heure des messes de règles à la cathédrale.

5 heures et demi messe-basse. 6 heures et un quart messe-basse de Monseigneur. 7 heures et demi messe-basse. 9 heures et demi grande messe avec sermon.

L'office de la congrégation des jeunes gens commence à 7 heures et un quart, dans la chapelle souterraine.

Le Directeur leur dit la messe à 7 heures et demi et selon le temps il y a une instruction de cinq minutes. Durant la messe on achève la récitation de l'office et l'on chante des cantiques à la Ste Vierge.

Le but de la congrégation, qui est une société toute religieuse, est de rendre un culte d'honneur et de gloire à la Très Sainte Vierge en imitant Notre Seigneur Jésus-Christ qui dans son jeune âge se laissait diriger par elle et lui obéissait.

S'enroler sous la bannière de Marie c'est s'assurer le ciel, car il est dit que le vrai serviteur de Marie ne saurait périr. On ne saurait trouver une société plus avantageuse, plus consolante, plus bienfaisante que la Congrégation.

Messieurs les jeunes gens sont tous invités sans distinction de condition à

prendre part aux offices du dimanche matin et à unir leur voix pour chanter des cantiques à leur mère du ciel.

M. Joseph Pagé, chef d'estacades du Cap Corneille sur le St-Maurice a failli se noyer, ces jours derniers pendant qu'il était à diriger certains travaux. Actuellement la rivière est très grosse et le courant très violent. Mr Pagé avait été obligé de se rendre jusqu'au milieu de la rivière sur une des estacades et s'y trouvait occupé pour quelques instants, quand tout à coup, la violence du courant fit enfoncer cette estacade à plusieurs pieds de profondeur et entraîna Mr Pagé qui après avoir passé plusieurs heures au fond du remou, put enfin revenir à la surface, et ne dut son salut qu'à son habileté à nager. Des employés qui se trouvaient à une certaine distance avec une chaloupe s'empressèrent d'aller à son secours et le ramenèrent sur le rivage.

Par son pouvoir curatif hautement concentré, la Salsepareille d'Ayer est le remède pour le sang, le meilleur et le plus économique.

Dans la nuit de lundi soir des voleurs se sont introduits dans le magasin de MM. Dufresne et Lord, tailleurs et ont enlevé pour près de \$200 d'effets. Ils ont, parait-il, également visité les étoux des bouchers, au Marché, et pris la monnaie qu'ils y ont trouvée. La police est à la recherche des coupables.

L'Agne-Cure d'Ayer est un spécifique infaillible pour les maladies miasmatiques et bilieuses.

A VENDRE.

UN EMPLACEMENT No 223, magnifiquement situé au centre commercial du florissant village de Ste-Anne-la-Pérade, contenant 3 perches et 15 pieds de front sur 7 de profondeur et s'étendant du chemin public à la rivière.

Conditions faciles et possession immédiate. S'adresser au propriétaire E. LAFLECHE Prtre Curé de Ste-Victoire d'Arthabaska.

9 juillet 1885-2s

H. Z. LORD, de la maison I. DuFRÈNE & Co, Marchands-Tailleurs, 172, Rue Notre-Dame, Trois-Rivières, informe le public qu'il se charge d'enseigner la coupe aux personnes qui désirent apprendre le nouveau système pour tailler un habitement dans 5 1/2 vgs tweed, ou tailler dans 7 1/2 vgs deux pantalons, 1 habit, 1 vest, à de très bonnes conditions.

Il informe de plus qu'il vendra des patrons aux personnes qui désirent tailler eux-mêmes.

Toute commande par la mail recevra une prompt attention.

H. Z. LORD, Tailleur.

9 juillet 1885.

Ventes par le Shérif.

C. S. No 45, Ludger Brunelle vs Athanase Gaudet Gentilly, Nos 335 et 351 du cadastre. Vente à la porte de l'église de Gentilly, le 20 juillet courant, à 10 hrs a. m.

CHARLES DUMOULIN, Shérif.

BUREAU DU SHÉRIF, Trois-Rivières, 8 juillet 1885.

Sheriff's Sales.

S. C. No 45, Ludger Brunelle vs Athanase Gaudet, Gentilly, Nos 335 et 351 du cadastre. Sale at Church door of Gentilly, on the 20th July instant, at 10 a. m.

CHARLES DUMOULIN, Sheriff.

SHERRIFF'S OFFICE, Three-Rivers, 8th July 1885.

PROVINCE DE QUEBEC } COUR SUPERIEURE District des Trois-Rivières.

Le seizième jour de Juin mil huit cent quatrevingt-cinq.

No 128 LOUIS TOURVILLE et JOEL LEDUC tous deux des cités et district de Montréal, commerçants et y faisant affaires en société sous les nom et raison de Tourville & Co Demandeurs.

vs

BRITISH AMERICA ASSURANCE COMPANY corps politique et dument incorporé ayant un bureau d'affaires dans le District des Trois-Rivières Défenderesse.

Conformément à un ordre de l'Honorable J. B. Bourgeois, l'un des Juges de la Cour Supérieure de la Province de Québec, sur la requête des Demandeurs, en autorisant qu'il appert par le dossier en la présente cause, par l'exception à la Forme produite par la Défenderesse, la preuve faite sur icelle, les jugements rendus et par le rapport de C. J. O. Legendre un des Huissiers jurés de la Cour Supérieure dans le District des Trois-Rivières, que la Défenderesse désignée au Bref en cette cause est une compagnie étrangère, ayant son principal bureau d'affaires dans la cité de Toronto dans la Province d'Ontario et qu'elle n'a pas de bureau d'affaires, ni président ou secrétaire ou agent connu en cette Province, il est ordonné à la dite Défenderesse de comparaître devant cette Cour sous un mois à compter de la dernière insertion du présent avis à être publié dans le "Journal des Trois-Rivières" et le "Tribunian Trader" deux papiers nouveaux publiés dans les cités des Trois-Rivières.

Co. titlé ALFRED DESILETS, Protonotaire Cour Supérieure District des Trois-Rivières.

DANS LA COUR SUPERIEURE, PROVINCE DE QUEBEC } No 140 DISTRICT DES TROIS-RIVIERES } ADOLPHE DUPONT cultivateur et cordonnier de la paroisse de St Narcisse. Demandeur.

vs CALED alias CALEM MQNGRAIN, cidevant de la paroisse de St Titte, dans le District des Trois-Rivières et actuellement absent de la Province de Québec Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois, Trois-Rivières ce 30 Juin 1885.

F. X. GUILLET, Dép. P. C. S.



# Corporation des Trois-Rivieres

LE SECRETAIRE-TRESORIER EN COMPTE AVEC LA CORPORATION DE LA CITE DES TROIS-RIVIERES, DEPUIS LE 1er JUILLET 1884 AU 30 JUIN 1885.

DONT	RECETTES	DEPENSES.	Avoir
Argent en mains le 30 Juin 1884.....	\$5,838 76	Département du Feu.....	605 45
<b>TAXES ET COTISATIONS :</b>		de l'Aqueduc.....	5,187 69
Cotisations régulières.....	16,329 87	de l'Eclairage.....	1,491 42
Taxe du Ramonage.....	61 54	des Marchés.....	1,637 22
Taxe sur Bateaux.....	124 95	des Chemins.....	2,627 69
Taxe des Rues sous contrôle.....	460 92	de la Commune.....	575 85
	16,977 28	de la Santé.....	21 00
		de la Police.....	3,312 25
		de l'Hôtel-de-Ville.....	750 48
<b>LICENCES :</b>			16,209 05
Hôtels et Restaurants.....	2,210 00	Atelier des Départements.....	51 43
Magasins de Liqueurs.....	1,450 00	Rues sous contrôle.....	646 10
Maisons de Pension.....	15 00	Carré Champlain.....	268 05
Charretiers.....	54 20	" La Fosse.....	2 50
Ecuries de Louage.....	134 20	" Le Platon.....	98 80
Ecuries de Logement.....	10 00		369 35
Bouchers.....	31 00	Ponts St Maurice, salaires, entre-	
Dépenseurs de Viande.....	1 00	ten et réparations.....	1,158 44
Commerçants et Boutiquiers.....	842 00	Station de Police et de Feu, cons-	
Colporteurs.....	25 00	tuction.....	5,403 91
Regrattiers.....	168 00	Aqueduc, construction.....	591 09
Travailleurs.....	60 00	Assurances, propriétés de la Cor-	
Marchands de poudre.....	4 00	poration.....	386 59
Cirques et Jeux.....	6 00	Assurances, propriétés des Incen-	
	4,950 40	dies.....	304 20
		Assurances contre les accidents.....	5 00
			695 70
<b>MARCHÉ :</b>		<b>FONDS D'AMORTISSEMENT :</b>	
Marché aux Denrées.....	476 19	Ancienne dette consolidée.....	146 61
Marché au Poin.....	150 00	Nouvelle dette consolidée.....	1,438 88
Etaux des Bouchers.....	1,272 95	Dette de l'Aqueduc.....	2,625 60
Magasins.....	720 63	Dette des Ponts St Maurice.....	492 72
	2,619 68		4,103 81
<b>COMMUNE :</b>		Obligations.....	500 00
Rentes constituées.....	395 14	Rentes foncières et constituées.....	1,458 16
Commutations.....	326 03		1,958 16
Ventes de terrains.....	6 00	Débetures de la nouvelle dette	
Loyers.....	31 00	consolidée rachetées.....	3,000 00
Pâturages d'animaux.....	24 00		782 17
	782 17	<b>FRAIS LÉGAUX :</b>	
		L'Avocat de la Corporation.....	235 09
<b>ASSURANCES DES PROPRIÉTÉS DES INCENDIÉS :</b>		Autres avocats, etc.....	90 11
Fonds d'Amortissement, nouvelle dette consolidée.....	2,700 00		325 20
Intérêt sur obligations des Incendiés.....	838 10	Papeterie, annonces et impressions.	
Loyer de la Salle de Musique.....	311 85	Balances à rembourser sur prix de	
Taux de l'Éau.....	13,540 91	vente de terrains pour taxes.....	189 16
Ponts St Maurice, péages.....	3,955 75	Achat de terrains.....	75 00
Débetures des Ponts St Maurice	2,500 00	Pension des Aliénés.....	167 22
Vente de l'ancienne Station de			
Police.....	43 00	<b>INTÉRÊT, ESCOMPTÉ ET COMMISSION :</b>	
		Intérêt sur ancienne dette conso-	
<b>REVENUS CASUELS :</b>		lidée.....	2,793 39
Avis aux contribuables.....	39 00	Intérêt sur nouvelle dette conso-	
Pétitions.....	8 50	lidée.....	3,351 56
Apposition du sceau.....	4 50	Intérêt sur dette de l'Aqueduc.....	4,865 14
Terrain vendu à L. T. Désaul-		" dette des Ponts St Maurice.....	1,363 44
niers.....	72 80	" Obligations.....	649 00
		" emprunts, etc.....	22 47
		Rentes foncières et constitués.....	197 44
		Commission.....	120 37
			13,362 41
		<b>A DÉBITER :</b>	
		Intérêt sur arrérages.....	116 97
		Escompte, débetures rachetées.....	241 78
			358 75
		<b>SALAIRES :</b>	14,003 66
		Secrétaire-Trésorier.....	999 96
		Assistant-Secrétaire-Trésorier.....	600 00
		" Comptable.....	399 96
		Surnuméraire.....	33 32
		Auditeurs.....	50 00
		Évaluateurs et leur clerc.....	200 00
		Collecteur et Messager.....	399 96
			2,683 20
		<b>DÉPENSES CONTINGENTES :</b>	
		Elections Municipales.....	27 20
		Amendements à la charte.....	6 49
		Fêtes publiques.....	37 75
		250 <sup>e</sup> anniversaire de la ville.....	217 98
		Monument Lavolette, à compte.....	100 00
		Inondation.....	100 00
		Secours aux pauvres.....	60
		Frais de voyages.....	137 75
		Taxes remboursées.....	2 00
		Actes notariés et enregistrements.....	34 30
		Timbre-poste et télégrammes.....	16 06
		Téléphone.....	30 00
		The Shareholder.....	2 00
		Requête pour terminus du Pavé-	
		de Québec.....	7 50
		Almanachs.....	20
			719 83
Argent en mains, le 30 Juin 1885.....			
			3,969 96
			55,648 10
			55,648 10

Je, soussigné, Secrétaire-Trésorier du Conseil de la Cité des Trois-Rivieres, juro sur les Saints Evangiles que l'état de compte ci-dessus est exact et fidèle au meilleur de mon jugement et croyance.  
J. G. A. FRIGON,  
Secrétaire-Trésorier.

### Avis important.

Trois chars de Farine à vendre à une réduction de 25c par quart. Ayant établi des relations avec les meilleurs Mulins d'Ontario et du Minnesota, nous vendrons la farine au prix de Montréal. 200 Poches de farine légèrement endommagée à \$2.00. Un char de Son de Blé à \$17.00 la tonne. Un lot de Raisin Valence à 6c. Thé 16c, 20c, 25c, 30c, 40 et 50c, Cassonade 5c 5/4c 6c, Sucre blanc 7c. Nous prenons le grain au prix du marché en échange pour nos effets.  
Une réduction importante sera faite au commerce. Place d'affaire Nos 10 et 11 marché aux Denrées et No 31, 33, 35 et 37 Rue St Antoine.  
L. T. CORMIER  
Trois-Rivieres 20 Mai 1885.

### PERDU

Deux épingles l'une portant une canée l'autre un rubis ont été perdues samedi, rue Notre-Dame. On obligerait beaucoup en les remettant à ce bureau si quel-qu'un les retrouve.

### MAISON A VENDRE

Une maison avec dépendances, ayant entrée et sortie: en avant, sur place d'armes; en arrière, sur Rue des Casernes.  
—DEPLUS—  
Une bâtisse en brique à deux étages, adjoignant la maison ci-dessus mentionnée, pouvant servir pour deux Bureaux, et ayant entrée sur la Rue des Casernes. Le tout en bon ordre.  
—AUSSI—  
Un lot vacant, pour bâtir, adjoignant la maison (et bâtisse ci-dessus décrites, mesurant 40 pieds de front, sur 75 de profondeur, environ. C'est un endroit bien paisible, et des plus central de la cité; à proximité des Eglises, du marché et du Bureau de Poste.  
S'adresser à  
OL. ON. DESILETS,  
Trois-Rivieres 23 Avril 1885.

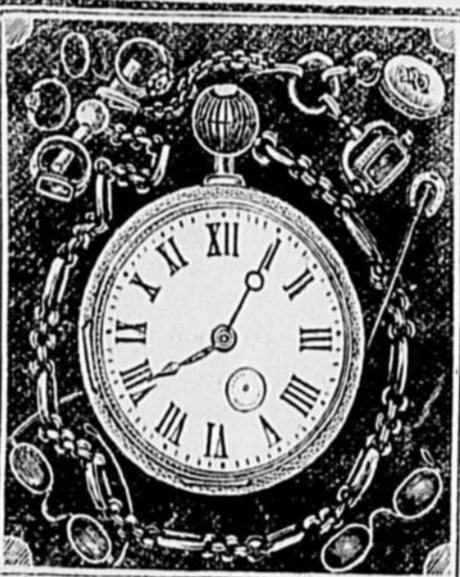
WM. LANIGAN,  
P. E. PANNETON.  
Trois-Rivieres, 7 Juillet 1885.

## LARJOIE & FRERE.

Marchandises-Sèches.  
En Gros et en Détail.  
ENSEIGNE DU MOUTON D'OR  
No. 138 RUE NOTRE-DAME.  
TROIS-RIVIERES.



Ils invitent spécialement les familles à venir visiter leur magasin avant d'acheter ailleurs.  
Des modistes sont attachées à l'établissement.  
24 Octobre 1878.



### PRESENTS DE NOCES EN ABONDANCE PENDANT LES PROCHAINS 60 JOURS.

Pour la saison du printemps, toute espèce d'articles nouveaux et fashionable consistant en

### MONTRES ET CHAINES D'OR ET D'ARGENT

Bijouterie en argent, jay et escarboucles; Sets en or et en argent, boutons, anneaux, colliers; en argent solide ou en plaqué.  
Orfèvrerie: pendules françaises et autres articles trop longs à énumérer.  
Bijoux faits ou réparés à l'établissement. Vieil or et argent acheté en échange.  
On n'emploie que des ouvriers de première capacité.  
P. S.—Soul agent pour les lunettes de Lazarus et et Morris, connues par tous ppur être les meilleures pour ceux qui souffrent de la vue. Elles sont en usage depuis 85 ans.  
Respectueusement,  
P. M. CONNER  
Importateur de montres, bijoux &c, etc.  
29 Rue du Platon.

### LA CORPORATION DE LA CITE DES TROIS-RIVIERES. AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que le Rôle d'Evaluation, révisé pour 1885, est maintenant achevé et déposé au bureau du sousigné, en l'Hôtel-de-Ville des Trois-Rivieres pour l'espace d'un mois de la date du présent avis.  
Toute plainte contre le dit rôle devra être remise au sousigné, par écrit, le ou avant le VINGT-DEUXIEME jour de JUILLET prochain.  
J. G. A. FRIGON,  
Secrétaire-Trésorier.  
HOTEL-DE-VILLE  
Trois-Rivieres, 22 Juin 1885 }

### PIANOS ET ORGUES

LAURENT, LAFORCE & OIE  
ETABLIS EN 1860  
1637, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

### Compagnie de Ciment D'HOCHELAGA. COIN DE LA RUE SHERBROOKE —ET— CHEMIN PAPINEAU. CIMENT ET CHAUX VIVE CONSTAMMENT EN MAINS. MONTREAL. BUREAU: 25 RUE ST. GABRIEL.

## EMPLATRES !

Nous avons reçu une grande quantité d'emplates (croines) direct de la manufacture, e et nous sommes certain qu'ils sont fraîches.  
*Emplates Fortifiantes, Emplates Réchauffantes,  
Emplates au Fer, Emplates à la gomme de Pruche,  
Emplates au Poix de Bourgogne, Emplates à la Belladonne,  
Emplates à la Moutarde, Etc., Etc.,*

Notre assortiment de BANDAGES HERMIERE est complet, ainsi que celui de Bretelles pour épaules couabus etc., etc.

Assortiment complet de portefeuilles, de portefeuilles de bourses, etc., etc.

### PARFUMS

Parfums de tout genre et de tout prix importés de l'étranger

Pour une purgation douce et certaine faites usage des Pilules de Bowman, qui sont aussi un spécifique pour indigestion et Constipation. Prix: 25 cts la boîte.  
Le Remède Saint-Cyr est le remède par excellence pour le Rhume, la toux, etc etc.—25 cts la bouteille.  
Poudres Epizootiques (de condon) pour donner aux chevaux et bêtes à cornes. Faites en usage et soyez convaincu.

## HOERNER & WILLIAMS CHIMISTES, TROISRIVER

### L'Expérience du Révérend PÈRE WILDS.

Le Rév. Père Z. P. Wilds, missionnaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'Éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit:

« 78 E. 54th St., New York, 16 Mai, 1882.  
MESSRS. J. C. AYER & Co:  
Je fus, l'hiver dernier, en proie à une hume qui tourmentait mes membres de douleurs intolérables; la nuit surtout mes souffrances étaient terribles, outre les douleurs, un feu intense me consumait, il m'était impossible de supporter la plus légère couverture. Je souffrais en même temps d'un violent catarrhe, et d'une toux catarrhale; j'avais perdu l'appétit, et mon système était au pins bas. Consultant la valeur de la SALSEPAREILLE D'AYER, soit par l'usage que j'en avais fait plusieurs années auparavant, je commençai à m'en servir, pour mettre, s'il était possible, un terme à mes horribles souffrances. Mon appétit commença à revenir presque à la première dose. Après un temps très court la fièvre et les dérangements se calmèrent, et tout signe d'irritation de la peau disparut. Mon catarrhe et ma toux disparurent aussi, et ma santé s'améliora graduellement est devenu excellent. Je n'ai pas repris depuis plus fort, et ce résultat je le dois à la SALSEPAREILLE, que je recommande en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang. J'en pris trois petites doses par jour, et avant que la deuxième dose fût finie, ma santé était complètement rétablie. Je n'ai plus à faire à votre disposition, vous s'arrivera de publier dans l'intérêt de nos semblables.  
A vous, avec respect, Z. P. WILDS. »

Le cas cité ci-dessus est un entre mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes prouvent la faculté de la SALSEPAREILLE D'AYER pour guérir toutes les maladies provenant de l'impureté et de la pauvreté du sang et d'une vitalité affaiblie.

Préparée par le  
**Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.**  
En vente dans toutes les Pharmacies; prix \$1, six flacons pour \$5.

### Succession de feu le Révd Mr T. P. Gouin, en son vivant Ptre et Curé de La Baie du Fevre.

## VENTE PAR ENCAN AVIS PUBLIC

Est donné, que le DEUX JUILLET prochain, sur les NEUF heures de l'AVANT-MIDI, au presbytère de la paroisse de La Baie du Fevre, où est décédé feu le Révérend M. T. P. Gouin, il sera exposé et vendu par nous P. L. Hubert, notaire, soussigné, résidant en la cité des Trois-Rivieres, procédant à l'inventaire des biens de la succession du dit feu Messire T. P. Gouin tous les meubles-meublants et effets mobiliers inventariés de la dite succession, tant en la présence qu'en l'absence des parties intéressées dûment notifiées, aux conditions qui seront alors expliquées.  
Lesquels meubles et effets consistent:  
Magnifique set de salon en noyer noir bourné et recouvert en crin, Sofa, Fauteuils, Chaises, Table de centre, Tapis, Pehrats, Grands bureau, une magnifique Bibliothèque en acajou, aussi livres scientifiques et bibliographiques, Cadres et Gravures, Chirographes, Peintures à l'huile de grand prix. Salle à diner Vaiselle Argentée, Couteillers et Verres, Garnitures de six chambres à coucher, Lits de plume, Beau peche de cuisines, Cheval, Voiture d'été et d'hiver, Robes de buffe, Caroles, et quantité d'autres effets trop long à énumérer.  
Le tout en très bon état et presque neuf.  
Mr John Ryan, canteur des Trois Rivieres sera employé comme crieur.  
Par ordre des Exécuteurs-testamentaires.  
P. L. HUBERT, N. P.  
Les Trois-Rivieres, 29 mai 1885.

## Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi perfolides dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant une toux ou un rhume ordinaire négligé n'est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE a prouvé son efficacité par une lutte triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons; l'impureté est de s'en servir à temps.

Toux persistante guérie.  
« En 1867 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil. Je n'eus recours qu'à la médecine. En dernier ressort, l'usage du PECTORAL-CERISE D'AYER, et bien-tôt après, mes poumons se dégagèrent, le sommeil, si nécessaire à la réparation des forces, me revint. Par un usage continu du PECTORAL-CERISE j'obtins une guérison complète et radicale. J'ai à présent 62 ans, je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL-CERISE que je le dois; je puis dire en toute sincérité que j'ai sauvé la vie.  
HORACE FAIRBROTHER,  
Rockingham, Vt., 15 Juillet, 1882.

Croup — Écoutez une Mère.  
« Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit gargon, âgé de trois ans, fut atteint du croup; sa respiration devint si pénible qu'il semblait près de mourir, il éternuait. Quelqu'un dans la famille suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, dont il y avait toujours un flacon dans la maison. Nous essayâmes à faibles doses, sans succès; et à notre grand étonnement, en moins d'une demi-heure, le petit malade respira librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon cher! Jugez de ma gratitude? A vous sincèrement,  
MRS. EMMA GENNEY,  
129 West 128th St., New York, 16 Mai, 1882.

Bronchites.  
« Je souffrais depuis huit ans des Bronchites; en vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand l'idée me vint d'essayer le PECTORAL-CERISE D'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puisque je suis guéri.  
JOSEPH WALDEN,  
Byhalia, Miss., 5 Avril, 1882.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.  
Préparée par  
**Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.**  
Vendu par tous les droguistes.

## CHAS. DION,

MARCHAND-TAILLEUR

175 Rue Notre-Dame 175

## THE JNO J. MITCHELL Co.

### CUTTING SCHOOL. OF THE CITY OF NEW-YORK.

THIS IS TO CERTIFY.  
That M. Chas. Dion of Three-Rivers Que., Canada, has received a thorough Course of Instruction in Garment Cutting, and having passed a satisfactory examination is awarded this

### DIPLÔMA

In Testimony whereof we have affixed the official Signature and seal of The Jno J. Mitchell Co., this 17th day of February 1885.  
J. V. FOOKS, JNO J. MITCHELL,  
Instructo. President  
The Jno J. Mitchell company seal.

### AVIS ape ur COMO

Capt. XAVIER DION.

Tiendra une ligne régulière de traverser entre la Ville de Nicolet et celle des Trois-Rivieres trois fois par semaine.  
Le premier voyage se fera  
**SAMEDI LE 13 JUIN à 8 heures du matin.**  
Les jours du départ de Nicolet seront les suivants savoir:  
LUNDI JEUDI et SAMEDI de chaque semaine. Départ de Nicolet à 8 heures du matin. Retour des Trois-Rivieres, les mêmes jours à 2 heures de l'après-midi.  
Les autres jours le Vapeur COMEAU sera à la disposition du public à des prix réduits, pour voyages d'excursion, etc., etc.

CAPITAL - - - - \$10,000,000
DEPOT AVEC LE GOUVERNEMENT CANADIEN
100,000.
RECLAMATIONS PROMPTEMENT
ET EQUITABLEMENT
REGLÉES.
THE CITY OF LONDON
COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU
BUREAU OUVERT
DE 8 Hrs. A. M. à 8 Hrs P. M.
NO 41 RUE ROYALE
TROIS-RIVIERES,
L. T. DESAULNIERS,
Agent pour le District des Trois-Rivières

W. C. PENTLAND
AGENT-GENERAL
D'ASSURANCE CONTRE LE FEU
NO. 14 RUE DES FORGES
TROIS-RIVIERES
QUEEN'S INS. CO. Capital: Dix Millions de Dollars, (\$10,000,000)
ROYAL OF ENGLAND. Capital: Dix Millions de Dollars, (\$10,000,000)
BRITISH AMERICA ASS. CO. (Incorporée en 1833) Capital: Deux Millions de Dollars (\$2,000,000)
Assure contre le feu toutes sortes de propriétés, particulièrement les églises, maisons dépendances des cultivateurs, aux prix les plus modérés.
Trois-Rivières, 10 août 1882.—1a.

OUR FAMILY KNITTING MACHINES.
Recognized to be the BEST FAMILY KNITTING MACHINE IN USE.
And the ONLY MACHINE That will KNIT RIBBED and PLAIN WORK Perfectly.
A few of the many articles that can be made on our Family Machine are Undershirts, Drawers, Mitts, Hosiery, Gloves, Caps, Collars, Ties—all these can be made any size.
OUR RIBBER IS PERFECTION.
Makes the Pearl Rib-Stitch one-and-one, one-and-two, one-and-three, etc., perfect in elasticity, beautiful in appearance, more durable and perfect than Hand Knitting.
Our Machines make the only perfect seamless full fashioned.
HOSIERY IN THE WORLD.
With more stitches in the top than in the ankle, Knits the coarsest Farmer's Yarn, Cotton, Silk, or Thread.
Blind girls can knit and finish one dozen pairs of Socks in one day; and \$2.00, \$3.00 and \$4.00 can be easily made in one day.
Send for Descriptive Catalogue and Testimonials from the Blind.
CREELMAN BROS.,
GEORGETOWN, ONT.

The Dominion Organ and Piano Co.
Has the largest and most complete factory in the Dominion—160x155.
Highest Honors ever Awarded to any Maker in the World.
Medal and Diploma at Centennial, 1876.
Gold Medal at Provincial Exhibition, Toronto, 1877.
Gold Medal at Provincial Exhibition, Toronto, 1878.
Highest Awards at Industrial Exhibition, Toronto, 1879-80-81.
WE ARE NOW MANUFACTURING SQUARE AND UPRIGHT PIANOS.
BEST IN THE MARKET.
Correspondence Solicited. Send for Illustrated Catalogue, mailed free. Address
DOMINION ORGAN AND PIANO COMPANY,
BOWMANVILLE, ONT.

HUILE ELECTRIQUE MAGIQUE
DE BOURK.
REMEDE SANS EGAL
contre les maux de tête, maux de gorge, douleurs rhumatismales, maladies d'intestins, érysipèle, charbon, maladies de foie, choléra et fièvres de toutes sortes.
Il agit instantanément les douleurs les plus atroces, en suivant à la lettre la direction jointe à chaque bouteille.
Ce remède est un composé végétal des plus précieux: il contient de l'huile de menthe, des essences de thym, de romarin, de l'huile de saffras, de gomme de scordium, etc., etc.
Il est incontestablement le remède le plus économique tant par sa force concentrée que par l'énergie puissante qu'il exerce sur la maladie.
En vente chez tous les pharmaciens et les épiciers
Prix: 25 ct. la bouteille. 1 doz \$1.75; 12 doz \$18.00.
Tous les marchands qui désirent se procurer ce remède peuvent s'adresser maintenant à Nicolet au soussigné
C. BOURK.
AVIS PUBLIC.
Avis est par le présent donné, que la soussignée n'est responsable d'aucune dette contractée en son nom ou en celui d'un autre écrit et signé de sa propre main.
DAME FLAVIE BELANGER.
St-Célestin, 22 Sept. 1884.

POIGNEE DE PORTE SONNETTE.
Nouvelle invention dispensant de mettre aux portes des sonnettes d'alarme, etc.
F. ARTHUR VERRET, Entrepreneur,
AGENT
No 11 rue Ste Anne.—Trois-Rivières.
"La poignée de porte Alarme" possède une sonnerie qui est adaptée à son pommou intérieur et peut être ajustée à toutes les serrures. Elle offre le grand avantage de remplacer les cloches d'alarme de telle sorte que personne ne peut, de l'extérieur, ouvrir la porte d'une maison; d'un bureau, etc., sans que la sonnerie avertisse, tandis que de l'intérieur on peut ouvrir la porte sans le moindre bruit, la main appliquée à la poignée étouffant le son. Le même mécanisme permet d'arrêter à loisir la sonnerie et aussi de barrer la porte comme par un tour de clef.
Cette nouvelle poignée devient d'une utilité incontestable pour les demeures privées, les bureaux, les hôtels, pour tout appartement en un mot où l'on a intérêt à ce que personne ne puisse entrer sans être signalé.
M. Verret a en main des échantillons qu'on peut examiner et dont on peut faire l'épreuve pour se rendre compte de leur utilité.
L'agence de M. Verret comprend les comtés de Maskinongé, St Maurice, Trois-Rivières, Champlain, Portneuf et Québec, avec le droit de nommer des sous-agents.
L'article est garanti pour deux ans.
A. VERRET,
Agent.
Trois-Rivières, 14 août 1884.—3m.

ALMANACHS POUR 1885.
ALMANACH AGRICOLE, COMMERCIAL ET HISTORIQUE (19e année)..... 5 cents
ALMANACH DES FAMILLES (8e année)..... 5 cents
ALMANACH ECCLÉSIASTIQUE, contenant l'état complet de tous les diocèses du Canada et de toutes les communautés religieuses, et terminé par une liste alphabétique de tous les membres du clergé de la Puissance (2e année)..... 15 cents
ALMANACH DES SOCIÉTÉS SAINT-JEAN-BAPTISTE DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS (3e année)..... 15 cents
Calendrier de la Puissance du Canada, avec la liste du clergé de toute la Puissance (Feuille de 24 x 36 pouces)..... 5 cents
La Collection Complète (franco)..... 45 cents
En vente chez tous les Libraires et Marchands.
J. B. ROLLAND & FILS, Éditeurs.
Nos. 6, 8, 10, 12 et 14 Rue St Vincent, Mont Réa

AT LI R D MARBRE
DES TROIS-RIVIERES
—TENU PAR—
E. A. LACROIX
Sculpteur sur marbre, granit, pierre, &c., &c.
M. Lacroix est en état d'exécuter avec habileté et avec tout le soin et la promptitude désirables toutes espèces de commandes pour travaux en marbre, granit et pierre. Autels en marbre pour églises, objets d'ornementation, pierres tumulaires, garnitures de cheminées de salon et tout autre ouvrage de cette spécialité.
Trois-Rivières, 9 Mars 1882.—1 a
Crédit Foncier Franco Canadien.
Prêts sur hypothèques pour 5 ou 10 ans sans amortissement. Le emprunteur a la facilité de rembourser quand il le veut.
La Société n'a d'agent nulle part, comme elle n'a pas de notaire atitré, tous les praticiens sont admis à faire des demandes et à instrumenter pour leurs clients.
En s'adressant au soussigné on recevra des circulaires donnant tous les détails nécessaires.
E. J. BARBEAU,
Directeur, Montréal.
14 août 1884.—Gm

BUREAU DE POSTE
DE
TROIS-RIVIERES.
8 Novembre 1880.
MALLEES. ARRIVÉE CLÔTURE.
PAR CHEMIN DU NORD. Section Ouest.
Montréal et Ouest..... 6,30 P. M. 11,20 A. M.
Yamachiche.....
Rivière-du-Loup.....
Maskinongé, Berthier & Sorel..
PAR GRAND-TRONC.
États-Unis..... 9,00 A. M. 11,15 A. M.
St. Grégoire.....
Nicolet.....
La Baie.....
Arthabaska.....
Les Cantons de l'Est
PAR CHEMIN DU NORD. Section Est.
Québec et Est..... 1,20 5,30 P. M.
Batiscan.....
Champlain.....
Ste-Anne de la Pérade, etc., etc.
PAR TERRE.
Béancour..... 9,30 A. M. 11,00 A. M.
Gentilly.....
St. Pierre les Becquets.....
St. Jean D, C. et la rive sud...
St. Maurice..... 12 Midi 1,00 P. M.
Ste. Geneviève.....
St. Narcisse.....
St. Etienne..... 10 A. M. 12,00 A. M.
Shawenigan.....
Valmont.....
Les malles pour l'Europe ferment le vendredi à 5.30 P. M. et 7.30 par steamboat
Les lettres enregistrées doivent être maffé 15 minutes avant le départ de chaque malle.
C. K. OGDEN, M. P.
Trois-Rivières, 5 Décembre 1878.

LUNETTES ET LORGNONS
DE B. LAURANCE
Les seuls articles réellement Anglais sur le Marché Canadien!

DE PURES CRYSTAUX SONT GARDÉS
COMME ÉCHANTILLONS DONNÉS AUX
ACHETEURS POUR DÉMONTRER
LEUR NATURE!
Elles sont recommandées par certificats du Président Vice-Président de l'Association du Canada; du Président du Collège de Médecins et de Chirurgiens de Québec; du Doyen de la Faculté de Médecine de l'Université Laval; du Président et Ex-Président du Conseil de Médecine de la Nouvelle-Écosse.
Nous donnons deux échantillons:
M. B. LAURANCE,
Cher Monsieur. J'ai fait usage de vos excellentes Lunettes que vous avez choisies pour moi avec un si grand soin pour convenir à ma vue. Je les trouve supérieures à aucune de celles dont je me suis servi pendant un grand nombre d'années.
Plusieurs de mes amis ont visité votre bureau et ont admiré comme moi la grande variété et la perfection de vos verres.
Votre obt, serviteur,
J. B. Z. BOLDUC, Ptre.
Archevêché, 11 Août 1883.

LUKERHOFF & FRERE
14 RUE ST. ANTOINE 14
MANUFACTURIERS ET MARCHANDS
DE
ZING, TOLE
FERBLANTIERS, etc
POSEURS D APPAREILS A CAZ ET DE
COUVERTURE EN METAL.
—o—
GRAND ASSORTIMENT
de toute espèce d articles de ferblanteries, gazelier ventilateurs, robinets, tubesen plomb pour lavoirs etc
BAINS DE TOUTE GBANDEUR ETC
L'établissement a constamment à sa disposition d habiles ouvriers pour exécuter domicile tous les ouvrages de la spécialité,
Ordre exécuté avec soin et promptitude.
N. B.—Nous paierons par argent comptant ou par échange d'objets de ferblanterie et autre du genre, tout ce que de vieilles Ferronneries, Fonte, Plomb, Cuivre jaune et rouge, et tous autres objets de ce genre hors d'usage.
Les Trois-Rivières, 13 Novembre 1876.

LOUIS MALHIOT
ENCANTEUR PUBLIC
—RT—
MARCHAND A COMMISSION.
M. Malhiot est le seul agent pour le comté de Nicolet de la machine à coudre "Raymond" si bien connue et si recherchée, et qui est sans contredit la meilleure en usage aujourd'hui.
Toute correspondance par écrit recevra la plus prompte attention possible.
Bureau d'affaire à GENTILLY
Gentilly, Mars 1883.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.
On recevra à ce Bureau, jusqu'à Lundi, le 9me jour de Juin, prochain, à midi, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant la souscription "Soumission pour Charbon" pour fournir le combustible nécessaire au chauffage de Edifices Publics, Ottawa.
On pourra examiner le devis et obtenir des formules de soumission à commencer de Jeudi, le 23 Mai courant, à ce Bureau, où les renseignements nécessaires seront donnés.
Aucune soumission ne sera prise en considération à moins qu'elle ne soit accompagnée d'un chèque pour une somme de \$250 fait payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics.
Le Département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.
— Par ordre,
F. H. ENNIS,
Secrétaire.
Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 20 Mai 1884.

A VENDRE
Le soussigné a constamment en mains et à vendre toutes sortes de bois carré et scié, consistant en bois carré de pin rouge, pin blanc et d'épinette, en bois scié de pin, d'épinette et de pruche de toutes dimensions et qualités depuis un pouce et demi d'épaisseur en montant.
BARDEAUX,
LATTES
MOULURES,
CADRES
PLINTHES,
PORTES ET CHASSIS,
BOITES D'EMBALLAGE,
Etc., Etc., Etc.
Le tout aux prix les plus bas.
JAMES DEAN.
Trois-Rivières, 6 Août 1872.

La Banque de Québec
(ETABLIE EN 1818.)
CAPITAL..... \$2,500,000
SURPLUS..... 350,000
La succursale des Trois-Rivières tient un bureau régulier pour toutes les transactions de Banque.
Elle fait la perception pour tous les endroits du Canada et des États-Unis; achète et vend des Traités payables à quelque endroit que ce soit du Canada et des États-Unis.
DÉPARTEMENT D'ÉPARGNE
La Banque recevra des dépôts, sur lesquels sera payé un intérêt à raison de QUATRE PAR CENT par an. Les dépôts pourront être retirés sans avis préalable.
T. C. COFFIN,
Gérant.
Trois-Rivières, 16 février 1881.

VENTE CONSIDÉRABLE
DE
Le soussigné offre en vente les propriétés suivantes:
EN LA CITE DE TROIS-RIVIERES
1o Le lot No. 2060 du Cadastre, sur le côté nord de la rue St Benoît, avec maison en bois, laquelle est actuellement occupée par la Veuve de feu Alex Belisle.
2o Le lot No. 2051 du Cadastre, sur le côté sud de la rue St Benoît, avec maison en bois laquelle est actuellement occupée par Joseph Hamel, fils de Louis.
3o Le lot No. 2022 du Cadastre, sur le côté nord de la rue Notre-Dame, vis-à-vis l'Usine de roues des Chars avec maison en bois, laquelle est actuellement occupée par George McDougall et, en outre, une maison occupée par Madame Cadorette, y compris une étable etc.
4o Le pâté d'édifices connu sous le nom de "The Dominion Block" au coin des rues du Platon et du Fleuve. Quatre superbes magasins avec résidences au-dessus. On les vendra séparément les uns des autres, si on est requis de le faire.
5o Le lot vacant situé sur la rue Bonaventure, entre la chapelle Méthodiste et la résidence de P. N. Martel Ecr.
6o La Manufacture de Fusaux de Skroder sur la rue des Commissaires, avec bouillotte, engin et mécanisme conservé en bon ordre, et un vaste terrain pour y placer du bois.
7o Sept lots à bâtir sur la rue Hertel, en arriére de la maison autrefois occupée par John Skroder
A Saint-Etienne
La ferme Skroder, renfermant 84 arpents de terre, située sur le 2ème Rang, près de l'Église avec une demeure et des dépendances de première condition. Aussi un lot de terre tout boisé près de la ferme.
A Champlain
Une belle ferme située sur la Rive-est de la rivière Saint-Maurice, vis-à-vis l'Isle aux Bouleaux renfermant 100 arpents de terre dont près de 25 sont défrichées, avec maison et grange.
CONDITIONS: Un tiers du prix devra être payé comptant; la balance le sera en 5 années avec intérêt de 6 par cent.

J. K. WARD.
MONA SAW MILLS MONTREAL.
OU À R. KIERNAN
Régistrateur Trois-Rivières.
30 1884.

INSTITUTRICES DEMANDES.
On a besoin de plusieurs institutrices pour divers arrondissements de St-Valère de Balstrade, Comté d'Arthabaska, pour l'année 1885-86.
Celles qui feront application devront pouvoir fournir sur demande leur diplôme d'école modèle ou élémentaire, et de plus un certificat de conduite du Curé.
ED. BRUNEL, Ptre Curé
Prés. des Côm.

AVIS.
GODFROI LASSALLE.
INSPECTEUR DES LICENCES pour le Gouvernement Local.
BUREAU:
No. 28, RUE ST JOSEPH.

P. O. GUILLET
NOTAIRE.
COMMISSAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE.
Secrétaire des Commissaires Civils
ET
Secrétaire du Bureau des Examineurs
Tiendra désormais son bureau à sa résidence privée,
No. 4 RUE DES CHAMPS No. 4
(Près de l'Église Paroissiale.)
Où on pourra le voir à toute heure du jour et du soir.
M. GUILLET portera une attention toute spéciale à l'exercice de sa profession, et tiendra particulièrement à donner satisfaction à ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance.
Trois-Rivières, 15 Mai 1883.

IMPRIMERIE
DU
JOURNAL
40 COIN DES RUE
St-Pierre & Bonaventure
TROIS-RIVIERES

On imprime à cet établissement avec la plus grande ponctualité et dans les derniers goûts tous les ouvrages de ville:
Têtes de comptes,
Memorandums,
Cartes d'affaires,
Et de visite,
Billets promissaires,
Enveloppes,
Catalogues,
Listes des prix,
Programmes,
Circulaires,
Affiches,
Placards,
Lettres funéraires, etc., etc.

Blanc de sommation,
Demandes de plaideroy,
Fiat,
Comparutions,
Déclarations sur billets,
Déclarations sur compte,
Déclarations d'acte d'hypothécaire,
—o:—

Pour les avocats.
Sub poena,
Affidavit,
Inscriptions,
Inventaires de production,
Saisies arrêts après jugement,
Brefs de saisie-gagerie,
Procès-Verbaux de saisie,
Oppositions,
Mémoires de frais, &
—o:—

Pour les Notaires.
Blancs de billets,
Quittances,
Procurations,
Transports,
Contrat de vente,
Contrats de Mariage,
Baux à Loyer
Toute commande par écrit sera exécutée sans délai

LE
Journal des Trois-Rivières
Est imprimé et publié par GEDEON DESILETS & Fils, Propriétaires-Éditeurs, à qui toutes lettres, envois, etc., doivent être adressés FRANCO, à l'Imprimerie No. 40 Coin des Rues St. Pierre et Bonaventure, les Trois-Rivières.
CONDITIONS,
Le JOURNAL DES TROIS-RIVIERES paraît tous les LUNDI et JEUDI de chaque semaine.
PRIX DE L'ABONNEMENT.
Un an, deux fois la semaine (Frais de port compris) \$2.00
Six mois do do \$1.00
Pour les États-Unis..... \$2.00
Un an, ÉDITION HEBDOMADAIRE do \$1.00
Six mois do do \$0.50

INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE.
On ne peut s'abonner pour moins de six mois.
Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis un mois avant l'expiration de son semestre et avoir payé les arriérés s'il y en a.
TARIF DES ANNONCES.
Les annonces sont tolées sur TYPE BARVIER, aux conditions suivantes;
Première insertion, par ligne..... \$0.10
Chaque insertion suivante par ligne..... \$0.05
Une remise libérale est accordée pour les annonces long terme.
Toute correspondance, etc doit être munie d'un bon responsable.